

F R A N Ç O I S   C O U P E R I N  
SIEUR DE CROUILLY  
1668–1733

Pièces d'Orgue

Herausgegeben von André M. Goffinet

ED  
dition  
schott

PREVIEW  
Low Resolution



SCHOTT

Mainz · London · Berlin · Madrid · New York · Paris · Prague · Tokyo · Toronto  
© 1993 SCHOTT MUSIC GmbH & Co. KG, Mainz · Printed in Germany

**PREVIEW**

Low Resolution

## FRANÇOIS COUPERIN

François Couperin est le second des trois frères qui ont fondé la lignée musicale des Couperin à Chaumes en Brie, vers 1631 ou 1632. On ne saurait préciser la date de naissance exacte de François, mais les baptêmes de la paroisse Saint Pierre de Chaumes où étaient inscrits ses actes de naissance de 1632 ne subsistent plus, et l'année 1632 présente une lacune du 22 juillet au 14 octobre. Charles Couperin, avait l'état de marchand <sup>1</sup>. Cette désignation ne nous apprend point quel était le caractère particulier de son négoce. Il est probable qu'il n'était point spécialement marchand de vins, car ces derniers ne sont pas divisés dans les petites villes et les campagnes en catégories distinctes, et nous n'en trouvons pas trace. Charles Couperin partait d'une famille de Beauvoir, village proche de Chaumes. Il était le fils de Jean Couperin, menuisier Mathurin Couperin, praticien, et 1<sup>re</sup> frère de Denis Couperin, praticien <sup>2</sup>, et dont, qui connaît tout particulièrement à Beauvoir ce métier d'homme de chancery subalterne, métier d'écriture legale. Celle-ci consistait dans les lois et clerc en procédure, métier de finesse, qui devenait aisance un moyen de faire de l'argent sans se battre contre soi-même de peur de se faire, à force d'habileté astucieuse, être accusé d'avoir fait une « faute de praticien » <sup>3</sup>. La mère de François Couperin, Marie Andry, était la fille de Jean Andry, notaire de Chaumes, et date du 25 juillet 1601. Outre ces trois fils célèbres, il y eut deux autres, Charles (né vers 1635), et Charles (mort le 9 avril 1638), Charles Couperin et Marie Andry eurent quatre enfants : Jean (1625), Denis (1625), et deux filles, Marie (1634) et Elisabeth (1636), dont les deux dernières furent à Chaumes pour l'éducation. Charles Couperin joignit la culture au commerce, aidant quelques années à la ferme aînée de Gouy-Girard, dans le vignoble de Chaumes <sup>4</sup>, et au lieu dit « la ferme de Gouy ». Ses qualités d'agriculteur et d'organisateur l'amenèrent dans cette famille, l'esprit délié des gens d'affaires semble-t-il, à faire des expériences de culture des champs pour former un mélange de simple intelligence et de bonté d'âme, que la nature a quelque peu trémpé. Et ces qualités reparaissent au fond de la personnalité de Louis Couperin, et de Michel Couperin, deux personnes extrêmement énergiques au travail patient. Mais ces dispositions n'étaient pas toutes héritées de leurs parents parmi lesquels nul musicien ne fut, à notre connaissance, nommé. Les deux frères s'orientèrent spontanément, ils durent répondre à une sorte de vocation et obéir à l'appel de leur cœur. C'est ainsi qu'ils devinrent ces deux hommes qui, dès leur enfance, qu'ils étaient musiciens nés. L'art musical fut leur voie, et l'ordre fut leur moyen d'approche pour qu'ils fussent à même de trouver un maître, des amis, des compagnons de route, et de suivre la pente de leur génie naturel. Les Bénédictins de Chaumes avaient alors pour curé prieur de l'église de Marmant. En 1632, les registres de Chaumes mentionnent sous le nom de Jean Couperin, prieur organiste. Son successeur fut sans doute le premier maître des Couperin. D'autre frères et sœurs appartenaient probablement à ces fêtes de pays où l'on avait coutume de « lever grand bransle avec conséquent » <sup>5</sup>, et ils ne dédaignèrent peut-être pas de précéder les cortèges et d'accompagner la seule épouse de leur jeunesse que nous connaissons nous permet presque de le supposer. Voici

<sup>1</sup> Tous les documents notifiés aux actes de l'état civil de Chaumes m'ont été fournis avec la plus grande obligeance par M<sup>r</sup> Félix Comman, archiviste de la mairie de Chaumes, qui a droit à tous les remerciements pour ses recherches patientes et fructueuses.

<sup>2</sup> ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SEINE ET MARNE, H.81, article 114.

<sup>3</sup> ARSL, RÉP. DE SEINE ET MARNE, G. 449.

<sup>4</sup> ARCH. REP. DE SEINE ET MARNE, H. 81

<sup>5</sup> ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE, G. 1296. Sur la musique aux champs, voir aussi les Mémoires de Michel de Marolles (1755, tome 1<sup>er</sup>, p. 23), et la littérature bourguignonne du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier les œuvres de Ch. Sorel.

en effet ce que rapporte Titon du Tillet.<sup>1</sup> Les trois frères Couperin étoient de Chaumes, petite ville de Brie, assez proche de la terre de Chambonnières<sup>2</sup>. Ils jouoient du violon, et les deux ainés réussisoient très bien sur l'orgue. Ces trois frères, avec de leurs amis, aussi joueurs de violon, firent partie un jour de la fête de M. de Chambonnières d'aller à son château lui donner une aubade: ils arrivèrent, et se placèrent dans la partie de la salle où Chambonnières étoit à table avec plusieurs convives, gens d'esprit et ayant du goût pour la musique. Le maître de la maison fut surpris agréablement, de même que toute sa compagnie, par la bonne chanson qu'il entendre. Chambonnières pris les personnes qui l'exécutoient d'entrer dans la salle, et les fit assister à la partie de qui étoit la composition des airs qu'ils avoient joués: un d'entre eux lui fut présent, et il fut étonné qu'il lui présenta. Chambonnières fit aussitôt son compliment à Louis Couperin, et lui demanda s'il n'avoit pas fait pour rester dans une province, et qu'il falloit absolument qu'il soit avec lui. Louis Couperin accepta avec plaisir. Chambonnières le produisit à Paris et à la Cour, et l'envoya en 1655 à l'orgue de Saint Gervais à Paris...<sup>3</sup> La date de cette rencontre entre les Couperin et Chambonnières nous est inconnue. Comme il semble que Charles Couperin, né en 1638, fit partie du concert organistique de la fabrique, il ne peut guère placer cette scène avant 1653 ou 1654 au plus tôt. En 1656, Louis Couperin fut nommé organiste à Paris, comme en témoigne une fantaisie datée du mois de décembre de cette année. Il fut alors nommé Jean Thomys étoilé venu à Paris en même temps que Louis, mais cela est possible. Le mariage de Louis Couperin avec Magdelaine Jouffeu à Saint Louis en l'Île. Le mariage eut pour témoin M. Thibault, organiste à Saint Gervais, et Charles Liccannes organiste à Paris<sup>4</sup>. Quelques mois auparavant, il avait épousé Marie de l'Isle, et son frère Charles à Saint Gervais. A la mort de Louis Couperin, vers 1668, l'apres-midi de l'assassinat de Louis XIV, fut succédé à l'orgue de Saint Gervais. En 1668, François fut parrain du fils de Charles Couperin, Charles et Angèle, le 22 à Saint Gervais. Ce dernier qui devint le plus illustre des Couperin fut nommé organiste à la fabrique de la fabrique de la Sainte-Chapelle le 14 novembre 1677. Marie Antoinette de l'Isle épousa François Couperin à Saint Louis en l'Île le 20 décembre 1680. Il demeurait alors rue des Rosiers, non loin de Saint Gervais. François Couperin fut organiste à Saint Gervais et remplacé Charles, mort en 1679. Quoique Titon du Tillet évoque dans ses Recueils de poésies et de vers de 1669 que Couperin a été organiste à la Boucherie depuis 1669<sup>5</sup> et à la chapelle royale de la Sainte-Chapelle depuis 1677, il est toutefois certain que le jeune François Couperin, il est bien certain que son oncle contribua plus ou moins à faire que ce jeune musicien, ce jeune homme fut lui servir de bonne heure de supplément et d'encouragement pour ce poste qui l'avait touché son père. Il est à peu près impossible de déterminer à quelle date François Couperin devint organiste en titre de Saint Gervais. On peut croire que l'ostensible date de son arrivée dans cette église, comme cela avait lieu assez fréquemment au XVII<sup>e</sup> siècle, fut en 1668, date de son mariage avec sa femme. En 1685, les registres de la fabrique fixent les gages du "jeune Couperin" à 100 francs<sup>6</sup>. Il semble bien que ceci se rapporte à François Couperin. L'autre François Couperin, l'aîné, n'a pas d'encore document où il est question d'un couressien de logement gratuit accordée à la dame Couperin, et de son fils à présent. Le document, c'est de François Couperin le jeune qu'il s'agit. Cependant, il existe également un privilège des pièces d'orgue de 1690, constamment attribuées à François Couperin, mais qui garde encore le titre d'organiste de Saint Gervais. Ces pièces ne nous sont parvenues

<sup>1</sup> Sur la vie et les œuvres de la famille Couperin, voir la notice de la Bibliothèque nationale de France (1982), p. 402. Sur Jacques Champion de Chambonnières, voir l'excellente étude de M<sup>r</sup> Henri Quittard (*Trévoux*, 1988).

<sup>2</sup> ARCHIVES NATIONALES, Yv. 7 1862, fol. 59 verso.

<sup>3</sup> V. d'Urfé, *Biographie critique de Biographie et d'histoire* (1872),

<sup>4</sup> ARCHIVES NATIONALES, LL 770, fol. 22 verso.

<sup>5</sup> ARCHIVES NATIONALES, LL 748, fol. 4 verso.

<sup>6</sup> ARCHIVES NATIONALES, LL 748, fol. 7 recto.

qu'en manuscrit, sans date et sans privilège<sup>1</sup>. Félix en donne le titre d'après un exemplaire dont le titre seul, dit-il, était gravé. D'après l'enregistrement du privilège, accordé le 2 septembre 1690 et enregistré le 6 novembre suivant, cette œuvre était destinée à être gravée<sup>2</sup>. On y donne à l'auteur le nom de Couperin de Croüilly, ce qui permet de n'avoir aucun doute sur la personne de l'auteur, car François Couperin le jeune ne prit jamais ce nom. François Couperin de Chaumes l'avait peut-être reçu de ses parents de Beauvois. La paroisse de Beauvois renfermait en effet un lieu dit le "dixmage de Croüilly", dans un acte fait en 1552 entre l'abbé de Saint-Pierre de Chaumes et le curé de Beauvois<sup>3</sup>.

Titon du Tillet nous a fait de François Couperin le portrait que voici : « Il avoit un petit corps, mais il avoit fort le bon vin, et qui allongeait volontiers ses leçons, quand on avait l'air de faire une partie du clavecin une carafe de vin avec une croûte de pain, et une leçon d'ordinaire dura deux ou trois heures, et il renouvelait la carafe de vin<sup>4</sup>. » Le personnage d'une bonhomie triviale, dit Titon du Tillet, est assez bien transmis dans cette phrase, qu'on peut lire à la fin de la *Messe des Doubles* : « ... et il estoit bon... ». Il étoit d'ailleurs estimé comme professeur. Sans avoir dit Titon du Tillet, il étoit certainement, il avoit le talent<sup>5</sup> de montrer les pièces de clavecin de ces deux frères « ... une netteté et une élégance peu ordinaires... ». La date de sa mort est aussi incertaine que la date de sa naissance. « Il eut malheur de mourir dans sa soixante-dixième année, écrit Titon du Tillet, ayant été renversé dans une rue de Paris, et ayant cassé la tête en tombant<sup>6</sup>. » Sa fille Anne-Marie se fit religieuse et devint organiste au couvent de l'Assomption. Son autre fille, Louise, dont dal n'a pas trouvé l'acte de baptême, fut une des meilleures chanteuses solistes de son temps. Elle chantait « d'un goût admirable<sup>7</sup> » et jouait parfaitement le clavecin. Son petit-fils Nicolas qui se perpetua le nom des Couperin. Ce dernier succéda en 1723 à Salomon Couperin, fils de François Couperin le jeune, qui avait demandé pour lui en 1723 la survivance de l'abbé de Beauvois.

Ce maître original, qui ne prit point la peine de faire publier ses œuvres, eut dans la vie quelque fortune. En 1712, sa veuve et ses enfants vendirent la maison où il résidait à Paris au Temple, et un héritage<sup>8</sup>.

Sa musique a un caractère belli et gai, et une partie de ses œuvres semble avoir été créée par lui. Son imagination est abondante, son style est varié, et il réussit à faire dans la multiplicité et la variété des ornements, dont certains lui sembleront curieux, un recueillement maître de clavecin, héritier des joueurs de luth et précurseur de ceux de l'harpe. Véritablement son art.

A. PIRRO.

**PREVIEW**  
Low Resolution

<sup>1</sup> L'œuvre qui vient à la bibliothèque nationale n'est pas trouvable, on n'a plus que deux copies complètes de ces messes, l'une à la bibliothèque de Chantilly, l'autre à la bibliothèque de Versailles (ms. 999 auctor 4). Une copie de la messe des *Doubles* existe au Conservatoire.

<sup>2</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, ms. fr. 21947, fol. 55 verso.

<sup>3</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, ms. 999 auctor 4, fol. 177. Ce nom subsiste encore sur le territoire de Beauvois, désignant des champs où se trouvaient des habitations.

<sup>4</sup> LE PASSÉISTE, p. 403.

<sup>5</sup> Il mourut en 1728, âgé de 52 ans, d'après Titon du Tillet.

<sup>6</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, ms. fr. 749, fol. 180 recto.

<sup>7</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, ms. fr. 27364, n° 19823.

## NOTICE.

J'ai rédigé cette édition des Messes de François Couperin sur la base de trois copies manuscrites qui se trouvent : 1<sup>e</sup> à la Bibliothèque de Versailles, dans un état assez bon, sans titre; sur l'une des premières pages se trouve seulement l'indication de la date, et celle notée au crayon : François Couperin, frère de Louis Couperin. 2<sup>e</sup> à la Bibliothèque du Conservatoire de Paris. A ce sujet M. Chambonnières écrit : « une partie d'un manuscrit existant à la Bibliothèque Royale à Versailles, portant le titre : „L'Art de Toucher l'Orgue ou Messe composée en 1690 pour l'usage de l'Académie de Cléry“ ». C'est une copie presque parfaite de l'exemplaire de la Bibliothèque de Versailles, sauf pâlissement de la même côte. Ces copies de la Bibliothèque du Conservatoire sont numérotées N° 18537. B. Messe de Monsieur Couperin (Français), N° 18648. C'est une copie de la même date que la précédente à l'image de la première. L'exemplaire de la Bibliothèque Royale devrait être passé à la Bibliothèque nationale de Paris.

Le titre qui figure sur les deux dernières copies fait ainsi l'expression ainsi : « Il est assez singulier que l'autre seconde partie de la messe, avec le privilège du roi, daté de 1690, qui autorisait Couperin à faire écrire, graver et faire faire ses pièces, le reste du cahier est, en effet, noté à la main, une belle calligraphie. Les exemplaires de l'autre sont de la même main. » (F. J. Fétis, Biographie universelle des musiciens, Tome 2, 1867).

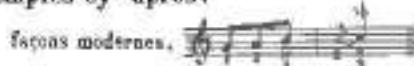
J'ai pris comme base pour établir la copie de la Bibliothèque de Versailles, en indiquant les variations, ce que se trouvait dans les deux exemplaires de la Bibliothèque du Conservatoire et quelquefois les deux copies de Versailles. Je ne donne donc que les ornements qui figurent dans les trois copies, et qui sont suffisamment identiques dans les deux copies de Versailles et la plupart du temps communs aux trois copies. Dès lors, je n'indique pas les deux exemplaires (—) Réservé et Cons.

Il existe dans ces trois habitudes, dont dans les œuvres des organistes et des clavecinistes, deux signes rencontrés dans les messes de François Couperin, deux signes dont l'interprétation pose quelque difficulté. Ces signes ont les figures suivantes : + et ✕. Pour le premier, je cite un passage où il rapporte la démonstration<sup>1</sup> que donne Chambonnières dans son premier livre d'orgue (1670). Il l'appelle *part de voix* et prescrit de l'exécuter de la manière



<sup>1</sup> Dans le versail, il semble que François Couperin (le grand) y fasse allusion dans le passage qui suit, dans l'*Art de toucher le Clavecin* (1717). « Le port de voix étant composé de deux notes de valeur, et d'une petite note-perdue, j'ay trouvé qu'il y a deux manières de le doigter; dont selon moi l'une est

'préférable à l'autre. Les notes-de-valeur des parts de voix sont marquées par de petites croix dans les exemples ci-après :'



façons modernes.      façons anciennes.      page 20.

Dans la copie de la Bibliothèque de Versailles et celle du Conservatoire, sauf celle de la Réserve, les accidents ajoutés au cours des pièces n'affectent que la note devant laquelle ils sont placés, de sorte qu'un Fa ♯, par exemple, revenant deux fois dans une même mesure est deux fois ♯, mais le signe ♯; j'ai dans cette publication suivi les usages adoptés maintenant, et non plus ceux de l'époque de la mesure entière. Dans certains cas où il pourrait y avoir indécision, j'ai placé l'accident ♯ ou b et même devant des notes des ♯ ou b entre parenthèses (1).

Je ne me suis servi que de nos clés ordinaires de Sol et de Fa. J'ai cru nécessaire d'indiquer partout, même quand elles changent au cours d'un morceau, la clé dans laquelle je joue. J'ai ajouté parfois des silences entre parenthèses afin de faire mieux comprendre l'ordre des parties.

Les orgues modernes ne possédant pas, malheureusement, les mêmes jeux que les anciennes, j'ai indiqué, soit au cours des pièces, soit en notes au bas de la page, le jeu que j'utilise pour celle de l'auteur; de même, j'ai signalé les endroits où le pédale peut être nécessaire au sonage.

Les mots entre parenthèses ne sont pas de l'auteur.

On trouvera des groupes de notes dont les accords ne sont pas complets; je n'ai pas cru devoir les changer et je pense qu'on pourra les jouer avec un certain nombre de rythmes. Chez les anciens maîtres, le point placé après une note n'a pas toujours le sens de la tenue; pour éviter la confusion, je l'ai mis à la surface de Titelouze, Archives des maîtres de l'orgue, t. I, page 10.

ALEX. GUILMANT.  
Meudon, Juin 1903.

PREVIEW  
Low Resolution

**PREVIEW**

Low Resolution